

Mécanismes de reddition de comptes dans le contexte de la ruée mondiale vers les terres - enseignements provenant de l'Afrique de l'Ouest

Le défi

Bien que les investissements en agriculture soient susceptibles de favoriser la création d'emplois, l'accès aux marchés et la mise en place d'infrastructures nécessaires au développement agricole, les acquisitions massives de terres entraînent néanmoins des conséquences néfastes pour les populations locales, notamment la dépossession de leurs terres et la privation de l'accès à d'autres ressources. En outre, si elles sont mal gérées, les acquisitions massives de terres peuvent augmenter les risques de conflits entre les entreprises, entre les collectivités et entre les entreprises et les collectivités, tout autant qu'en leur sein même.

La recherche

Ce projet a pour but de combler d'importantes lacunes dans les connaissances sur les mesures concrètes qui sont susceptibles de favoriser et de susciter une meilleure reddition des comptes relativement aux acquisitions massives de terres. Les chercheurs évaluent les points forts et les points faibles des cadres juridiques régissant les acquisitions massives de terres, et ce, en procédant à une analyse documentaire. Ces cadres juridiques sont en train d'être évalués à l'aide des Directives volontaires de la FAO, pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres.

Les résultats de la revue documentaire alimentent les débats participatifs, au niveau des sites sélectionnés, sur la protection juridique des droits fonciers locaux. Les consultations tenues avec de multiples intervenants contribuent à un processus participatif pour concevoir et tester des outils qui permettront aux communautés locales de participer à des activités de défense des droits afin d'améliorer la reddition de comptes. Dans chaque pays, de nouveaux outils de reddition de comptes applicables aux sphères juridique et sociale sont testés dans des sites pilotes, et des outils existants sont adaptés et développés davantage.

Les partenaires

- Innovations, Environnement Développement en Afrique, Sénégal
- Centre pour l'Environnement et le Développement (CED), Cameroun
- Land Resource Management Centre (LRMC), Ghana
- Institut international pour l'environnement et le développement (IIED), Royaume-Uni



Un site d'acquisition massive de terres au Cameroun
Photo: Centre pour l'Environnement et le Développement

Les interventions à l'échelle des pays

- **Cameroun** : la recherche est menée dans trois régions : la région du Sud (plantation), la région du Sud-Ouest (agro-industrie) et la région de l'Adamaoua (agriculture).
- **Ghana** : trois études de cas ont été sélectionnées pour refléter la diversité du contexte ghanéen. Ces dernières comprennent la prise en compte de l'écart entre le Nord et le Sud, de même que des différents régimes fonciers (comme matrilineaire et patrilinéaire ou les régimes de propriété de terres « tabouret » ou « peau ». Ces régions sont Daboase (région de l'Ouest), l'enclave de Kadelso, comprenant Kadelso, Gulumpe et Kawumpe (Brong Ahafo) et Yapei (région du Nord).
- **Sénégal** : la recherche est en cours à Diogo et à Darou Khoudoss (extraction), à Diokoul Diawrigne (agriculture) et à Beud Dieng (industries de biocombustibles).

Les résultats escomptés

L'analyse et les constatations de la recherche devraient contribuer à :

- aider les communautés à acquérir une meilleure compréhension des processus judiciaires existants;
- alimenter un processus participatif qui permettra aux collectivités locales de concevoir, tester et prendre part à des activités destinées à améliorer la reddition de comptes touchant les processus d'investissement en agriculture;
- permettre de cerner les lacunes dans les lois et proposer

des cadres juridiques et des structures de gouvernance alternatifs;

- elles s'inscriront dans les efforts déployés à plus grande échelle en vue d'amener les responsables des politiques à se pencher sur la façon de rendre inclusifs, transparents et responsables les processus décisionnels dans le foncier et dans les investissements fonciers.

Les constatations et réalisations à ce jour

⇒ Les conclusions préliminaires des recherches menées au **Ghana** montrent que les défis liés aux acquisitions massives de terres sont largement attribuables à un manque de connaissances ou à une volonté politique inadéquate des acteurs étatiques en ce qui a trait à la mise en œuvre des lois. Un changement de culture chez les autorités étatiques est requis mais, plus important encore, il y a un besoin urgent de développer des outils pour autonomiser les communautés locales afin de faire en sorte que les processus d'acquisition massive de terres soient transparents, que les dirigeants des communautés rendent des comptes et que tous les bénéficiaires soient distribués équitablement entre les intervenants.

- * En travaillant de près avec les communautés et d'autres intervenants, les chercheurs ont cerné des instruments fonciers qui pourraient aider à corriger les lacunes existantes au point de vue juridique. Ces instruments comprennent des protocoles pour guider les communautés et les investisseurs, de même qu'une liste de contrôle pour la location de terres, un comité de développement communautaire ou de gestion des terres et des protocoles pour la location de terres de l'État pour les investisseurs privés (dessaisissement).

- * Au niveau national, la Commission des terres a participé au projet et a donné des présentations sur les stratégies de partage équitable des avantages ainsi que sur les perspectives de la société civile sur les investissements fonciers. Le Ghana Investment Promotion Centre (GIPC) a également participé au projet.

⇒ Au **Cameroun**, une analyse des cadres juridiques pour l'acquisition de terres à grande échelle a été présentée lors d'un atelier auquel ont assisté des représentants de la société civile, des fonctionnaires et des législateurs. Un manuel pour les jeunes avocats est en cours d'élaboration, alors que 20 jeunes avocats ont été ciblés.

- * Des activités sur le terrain viennent d'être entamées. Les évaluations préliminaires indiquent que les droits fonciers coutumiers ne sont pas toujours protégés et que les processus de réforme juridique demeurent

non inclusifs. Le manque de coordination entre les différents ministères et organes administratifs mine les droits fonciers de la communauté.

- * Les projets d'investissement foncier laissent peu de place pour la participation des citoyens, qui n'ont souvent pas accès aux renseignements pertinents. La recherche a souligné l'importance de gérer les « risques » auxquels font face les communautés touchées par les acquisitions massives de terres. La recherche a déterminé que certaines administrations empêchaient les communautés d'utiliser de mécanismes de recours dans le processus d'acquisition de terres.

⇒ Au **Sénégal**, les membres des communautés locales ont participé de près au projet. Des ateliers ont été offerts à des intervenants locaux sélectionnés, incluant des représentants des femmes, des jeunes, des agriculteurs et des chefs de village, ceux-là mêmes à qui il reviendrait de mettre en œuvre des activités liées à la protection des droits fonciers.

- * Deux réunions ont été tenues avec des membres de l'administration et des élus à l'échelle locale afin de cerner les lacunes et les solutions aux problèmes liés à l'acquisition des terres.
- * Dans la région de Beud Dieng, où les investisseurs ont déjà pris le contrôle des terres sans le consentement de la population locale, un processus de redressement a été lancé avec la participation des autorités locales.

⇒ L'IIED, au Royaume-Uni, fournira le soutien technique pour le projet. Au niveau transnational, les constatations préliminaires soulignent l'importance de comprendre et d'aborder l'économie politique particulière qui prévaut en matière de conclusion de marchés. Selon le contexte du pays, les stratégies de reddition de comptes pourraient devoir cibler les organismes gouvernementaux, les gouvernements locaux ou les institutions coutumières. La configuration la plus pertinente d'intervenants, d'instruments et de stratégies de tout pays donné s'en trouve dès lors touchée.

L'échéancier

2013-2016

Le CRDI, qui est un élément clé de l'aide internationale du Canada, appuie des travaux de recherche dans les pays en développement afin d'y favoriser la croissance et le développement.

Centre de recherches pour le développement international

150 Rue Kent • CP 8500 • Ottawa ON Canada K1G 3H9

Téléphone : +1 613 236 6163 • crdi.ca